

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO) N°13-2025

FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS POUR L'UPGRADE AUTOMATE ET SUPERVISION DES GROUPES 401-402-403 - F_DPP_106

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur le portail des marchés publics www.marchespublics.sn et dans le journal « **Le Soleil** » n° **16374** du **02 Janvier 2025**.

2. Senelec a obtenu dans le cadre de son budget

2025 des fonds, afin de financer l'achat de pièces de rechange pour la maintenance des groupes PIELSTIK MAN, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « **Fourniture et installation d'équipements pour l'Upgrade automate et supervision des groupes 401-402-403** ».

3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « **Fourniture et installation d'équipements pour l'Upgrade automate et supervision des groupes 401-402-403** ».

L'attribution se fera en un lot unique. Le délai global du marché est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat du Département Approvisionnements de Senelec, sis au 28 rue Vincens à DAKAR et/ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction de l'Administration du Patrimoine et des Approvisionnements (DAPA)/ Département approvisionnements au 4ème étage, 28 rue Vincens à Dakar de 7h30 mn à 16h30 mn heure locale ou oumar.goumballa@senelec.sn/ par mail fatou.cissokho@senelec.sn.

Pour appréhender l'étendue du marché, une visite de site est prévue **le JEUDI 15 MAI à 09H 00MN à la Centrale C4 au Cap des Biches**. Pour les besoins de la visite de site, vous pouvez contacter abdourahmane.seck1@senelec.sn et notificationcpm@senelec.sn

6. Les exigences en matière de qualification sont:

a. Capacité financière

I. Fournir les états financiers des trois (3) années (2021, 2022 et 2023) dûment certifiés par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréé par l'ONECCA (Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés) ou un organisme assimilé.

II. Fournir une attestation de capacité financière ou de facilités de crédits nets d'autres engagements contractuels délivrée par un organisme financier (banque ou une compagnie d'assurance) agréé par le ministère des Finances et du Budget du Sénégal, d'un montant de deux cents millions (200 000 000) FCFA;

b. Capacité technique :

Le candidat doit :

- Prouver qu'il a eu à exécuter durant les vingt-trois dernières années (de 2002 à 2024) deux (02) marchés similaires dans la fourniture et installation d'équipements pour les automates et supervisions des moteurs Diesel de puissance nominale, d'au moins de 15 MW. Le candidat devra fournir les références avec justificatifs (Procès-verbal de bonne exécution dûment signé ou tout autre justificatif) ;

Prouver qu'il a eu à exécuter des travaux d'upgrades d'automates et supervision durant les cinq dernières années (de 2020 à 2024) ; v Disposer d'un service après-vente au Sénégal, directement ou par l'intermédiaire d'un représentant local.

Disposer de moyens humains suffisants pour exécuter le marché dont au moins :

- Deux superviseurs : dont un Ingénieur principal BAC + 5 en électromécanique, ou électronique ou automatisme ayant supervisé au moins deux travaux d'upgrade automate et supervision durant les 5 dernières années (de 2020 à 2024, copie légalisée du diplôme, CV et références à l'appui);

- 4 exécutants techniciens en électromécanique BAC + 2 ou électronique ou automatisme ayant réalisé au moins une prestation de câblages électriques durant les dix dernières années (de 2015 à 2024, Copie légalisée du diplôme, CV et références à l'appui); décret n°2022-2295 du 28 décembre 2022 du code des marchés publics. L'attestation de non-faillite sera produite au plus tard avant la signature du marché.

Pour toutes demandes de clarifications, les candidats pourront contacter la Direction de Passation des Marchés par courriel à l'adresse suivante: notificationcpm@senelec.sn.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée. ci-après: **Direction de l'Administration du Patrimoine et des Approvisionnements (DAPA)/Secrétariat du Département Approvisionnements au 4ème étage, 28 rue Vincens à Dakar** de 7h30mn à 16h30mn heure locale contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**. Le paiement se fera en espèces à la caisse principale de l'agence commerciale Vincens sise au 28 rue Vincens Dakar, contre un reçu de paiement à présenter au secrétariat du Département des Approvisionnements pour la remise du dossier. Les candidats qui le souhaitent peuvent consulter gratuitement sur place le dossier d'appel d'offres prévu à cet effet les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 16 heures 30 mn.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **SENELEC, Salle Commission des Marchés, sise au 19 rue Abdou Karim Bourgi X Wagane DIOUF, au 2ème étage de la Résidence Khoudia, Dakar au plus tard le MERCREDI 04 JUIN 2025 A 09 HEURES 30 MN HEURE LOCALE au plus tard.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant l'ouverture des plis les remettront à la **Direction Passation des Marchés de Senelec sise au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2ème étage Résidence Khoudia - Dakar**. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à la même adresse le **Mercredi 04 Juin 2025 A 9 HEURES 30 MN HEURE LOCALE**.

9. L'offre doit comprendre une garantie de soumission d'un montant de **dix-neuf millions (19 000 000) FCFA**.

La garantie de soumission devra être émise par un organisme financier (banque ou une compagnie d'assurance) agréé par le ministère des Finances et du Budget du Sénégal.

La garantie de soumission devra demeurer valide pendant **vingt-huit (28) jours** après l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres devront rester valides quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général